



2021

JOURNAL DU 9 MAI

PUBLIÉ PAR

**LA MAISON DE L'EUROPE
PROVENCE**



www.maison-europe-provence.eu
eurocitoyenprovence@gmail.com



Le mot de notre président

Vous savez que le 9 mai est officiellement la « Journée de l'Europe ». Mais de quelle Europe s'agit-il ? Car il y a en fait trois Europe. D'abord l'Union européenne (U.E.), Europe institutionnelle formée essentiellement par la Commission européenne, le Conseil européen, le Conseil des ministres, le Parlement européen et la Cour de Justice de l'U.E. C'est cette Europe qui met en œuvre les politiques communes et la coopération européenne : elle est surtout connue par ses réalisations économiques et financières. A la base, il y a une autre Europe : celle des Etats qui restent souverains et qui ont le pouvoir de décision dans l'U.E. Cette Europe est essentiellement politique et diplomatique.

Mais une troisième Europe se fait jour progressivement : l'Europe des citoyens, c'est-à-dire vous et moi... Les deux Europe officielles reconnaissent son existence en lui accordant le droit d'élire les députés du Parlement européen.

Cependant l'évolution de la société fait que les citoyens sont de plus en plus nombreux à penser que voter un jour tous les 5 ans, ce n'est pas suffisant pour se sentir vraiment européen. Les citoyens veulent connaître l'Europe, ses pays et ses rouages officiels pour élargir leur horizon au niveau de l'ensemble de l'Europe. Ils veulent aussi être partie prenante au processus de décision car ils se sentent concernés. Cette 3e Europe n'est pas officielle et elle a du mal à se manifester. Pourtant c'est d'elle que dépend la réussite finale du processus européen qui, ne l'oublions pas, consiste dans « l'union sans cesse plus étroite des peuples européens » (formule du Traité de Rome). La Maison de l'Europe de Provence se réclame de cette Europe des citoyens et c'est pour cela qu'elle se définit en tant qu'association civique et culturelle. Toute son action vise à permettre aux citoyens de vivre des expériences européennes directes.

Il faut faire plus de place, beaucoup plus de place à l'Europe des citoyens ! Mais ce serait une erreur de penser que ces trois Europe sont concurrentielles et de les opposer. Il s'agit en fait plutôt de trois niveaux d'une même Europe qui doivent coexister harmonieusement dans l'intérêt général de l'ensemble de l'Europe. C'est pour cela que notre modeste « journal du 9 mai » consacre ses articles simultanément à ces trois niveaux complémentaires. L'article « Comprendre le Portugal » concerne l'Europe des Etats puisque c'est le Portugal qui préside actuellement le Conseil des ministres de l'UE. Le texte de la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, considérée comme l'annonce de l'Europe institutionnelle, et l'article sur ses deux auteurs, rappellent les principes de l'Europe institutionnelle. Enfin le programme de cette journée, la liste des associations partenaires et le point de vue des jeunes mettent en scène l'Europe des citoyens.

Mais ne ratez pas un petit article essentiel : celui sur la Conférence sur l'Avenir de l'Europe qui va être inaugurée ce 9 mai 1951. Cette conférence vise en effet à établir des rapports harmonieux et plus équilibrés entre les trois niveaux de l'Europe : Etats, institutions et citoyens. La Maison de l'Europe de Provence va y participer activement pour permettre aux citoyens provençaux de faire entendre leur voix dans ce concert européen : venez nous rejoindre dans cette perspective !



Alain-Pierre Merger
Président de la Maison de l'Europe Provence

Le programme du 9 mai

Chers amis, sympathisants et partenaires européens,

Comme chaque année, la Maison de l'Europe de Provence et 16 associations partenaires vous donnent rendez-vous pour célébrer la Fête de l'Europe du 9 mai avec un programme citoyen et culturel. Le Forum associatif n'ayant pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire, nous vous proposons une manifestation en "distanciel", c'est à dire par internet. Il suffira de se rendre sur le site www.maison-europe-provence.eu à l'heure qui vous conviendra.

Vous aurez ainsi l'occasion de vous informer grâce à ce journal, participer à des rencontres en visioconférence, découvrir sous un jour nouveau nos voisins européens avec de multiples documents et comprendre les divers aspects de l'Europe des citoyens (échanges, mobilité, accueil, citoyenneté, réflexions...).

PRÉSENTATION

- **ACCUEIL**
- **JOURNAL DU 9 MAI :**
 - Éditorial d'A-P.Merger
 - Programme de la journée, associations participantes
 - Les jeunes et l'Europe
 - La Déclaration Schuman (9 mai 1950)
 - Schuman-Monnet : l'union de deux hommes pour préparer l'Union de l'Europe
 - La conférence sur l'avenir de l'Europe
 - Comprendre le Portugal

LES DÉBATS CITOYENS EN VISIOCONFÉRENCE

• **LE DÉBAT DU 9 MAI :**

L'actualité européenne : Où en est l'Europe en 2021 ?

Deux personnalités aixoises des milieux culturels et universitaires dialoguent avec nous : Mauve CARBONELL, universitaire, et Nicole SAID, directrice du Ballet Preljocaj (Maison de l'Europe Provence et Mouvement Européen Provence)

17H30 - 18H30 : <https://zoom.us/j/96072072835?pwd=WHhiT2RCdDhESFZ0ZXhzcU1lZjBDdz09>

• **LE FORUM DES JEUNES :**

Les Jeunes se sentent-ils européens ?

Pourquoi ? (Animé par les stagiaires de la Maison de l'Europe de Provence)

19H00 - 20H00

<https://us02web.zoom.us/j/86849217743?pwd=TIJtenoyVUVtMGJER0oxY3o2Z1Radz09>

NOS VOISINS D'EUROPE DU SUD ET D'EUROPE CENTRALE (animations permanentes)

- **ALLEMAGNE :**

vidéo/ Hölderlin + tour d'Europe gustatif + musique (Centre Franco-Allemand de Provence)

- **BULGARIE :**

diaporama + quiz + vidéo/Christo (Provence-Bulgarie)

- **ESPAGNE :**

vidéo (La Noria)

- **HONGRIE :**

diaporama/la Hongrie à Aix (France-Hongrie/13)

- **ITALIE :**

la carbonara ? + Dante et la Divine Comédie (Association Italienne d'Aix et du Pays d'Aix)

- **POLOGNE :**

un film polonais à Aix (Polonica)

- **PORTUGAL :**

vidéo/visite du Portugal (Portulan)

- **ROUMANIE :**

vidéo/Timisoara (Amitié Franco-Roumaine)

- **TCHÈQUE :**

vidéos/les beautés tchèques + quiz (Amitié Franco-Tchèque)

- **GRÈCE :**

origines grecques de Napoléon :

[http://diaspora-](http://diaspora-grecque.com/modules/altern8news/article.php?storyid=6803)

[grecque.com/modules/altern8news/article.php?storyid=6803](http://diaspora-grecque.com/modules/altern8news/article.php?storyid=6803)

L'EUROPE DES CITOYENS EN PRATIQUE (animations permanentes)

- **LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE :**

Une vidéo proposée par la Maison de l'Europe Provence.

- **UNION PAN-EUROPEENNE :**

L'Europe face aux défis et un pirquénique qui a transformé l'Europe (1989).

- **MOBILITÉ EN EUROPE :**

Une vidéo proposée par Concordia.

- **LES ÉTUDIANTS ERASMUS :**

Une présentation et un quiz proposées par Erasmus Student Network.

- **INTINÉRAIRES CULTURELS
EUROPÉENS :**

Un diaporama proposé par la Maison de l'Europe Provence.

- **LES JUMELAGES AIXOIS :**

Un diaporama proposé par l'Association aixoise des Jumelages et des Relations Internationales).

- **LES JUMELAGES DANS LES
BOUCHES-DU-RHÔNE :**

Un diaporama et un quiz proposé par la Fédération Départementale des Villes Jumelées des Bouches-du-Rhône.

- **PARCOURS EUROPÉEN AIXOIS :**

Un document proposé par le Mouvement Européen Provence.

- **INTÉGRATION DES NOUVEAUX
ARRIVANTS DANS NOTRE VILLE :**

Une vidéo proposée par Accueil des Villes de France.



Nos partenaires associatifs

Accueil des Villes de France
Amitié Franco-Roumaine
Amitié Franco-Tchèque
Association aixoise des Jumelages
Association italienne d'Aix et du Pays d'Aix
Centre Franco-Allemand de Provence
Concordia (mobilité européenne)
Erasmus Student Network
Fédération Départementale des Villes Jumelées des
Bouches-du-Rhône
France Hongrie 13
La Noria : association franco-espagnole
Maison de l'Europe de Provence
Mouvement Européen Provence
Polonica : association franco-polonaise
Portulan : association franco-portugaise
Provence-Bulgarie
Union Pan-Européenne
Diaspora Grecque



L'EUROPE POUR LES JEUNES

Lorsqu'on évoque l'Europe auprès des jeunes citoyens européens, elle est synonyme de liberté de circulation, de voyages, d'études mais aussi de création de nouvelles opportunités professionnelles. Cependant, certains jeunes ne connaissent pas toutes les cultures des pays membres et les avantages spécialement fournis par l'Europe pour les jeunes. En effet, l'Union européenne compte 27 états membres tous différents les uns des autres mais qui se ressemblent sur les dispositifs proposés pour sensibiliser et inclure les jeunes citoyens européens à la vie quotidienne européenne.

Pour les étudiants, il existe le programme ERASMUS ; ce programme permet aux étudiants d'aller étudier pendant 1 an dans un autre pays membre avec une bourse allant de 150 à 300 euros par mois. Ce programme vise à renforcer les compétences et développer l'employabilité des jeunes.

Pour faciliter la découverte d'emploi au moins de 25 ans, il existe la GARANTIE POUR LA JEUNESSE. Cette aide permet aux jeunes de trouver un emploi après leurs études. C'est un accompagnement personnalisé qui s'adresse aux jeunes en situation de précarité, assorti d'une aide financière. Plus de 200 000 jeunes sont accompagnés en 2021.

Pour la découverte d'autres pays et avoir une expérience à l'étranger, il existe le CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ. Ce programme de 2 à 12 mois a été mis en place afin de renforcer la cohésion et de promouvoir la solidarité au sein de la société européenne. Le volontaire peut participer à des projets dans différents domaines : accueil et intégration des réfugiés et des migrants, citoyenneté et participation démocratique, protection de la nature...

C'est l'occasion de se familiariser avec d'autres cultures et coutumes et d'en apprendre plus sur les autres pays membres de l'Union Européenne.

Imane, Melek et Asma
Stagiaires à la Maison de l'Europe Provence



La déclaration, du Ministre Français des Affaires Étrangères, Robert Schuman a été prononcée le 9 mai 1950 dans laquelle est annoncée la création de l'Union européenne.

"La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif :

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin des régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible.

L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

cette production sera offerte à l'ensemble du monde, sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain.

Le Gouvernement français propose de ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une com-

munauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes. par la mise en commun de production de base et l'institution d'une haute autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.



Jean Monnet, un des pères fondateurs de l'Europe, s'est toujours engagé dans le processus d'intégration européenne afin de transformer l'Europe en un espace de paix, d'unité et de liberté. Originaire de Cognac et travaillant dans l'entreprise familiale très jeune, il est amené à voyager au Royaume-Uni, au Canada, en Egypte ou encore aux Etats-Unis, un parcours qui a donc orienté Jean Monnet vers les affaires internationales. En effet, il a eu un rôle considérable dans la guerre de 14-18, de 39-45, dans la reconstruction de la France mais aussi pendant la Guerre Froide.

C'est en effet pendant cette période que Jean Monnet comprend que la construction européenne est vitale pour les peuples européens puisque selon lui « *il n'y a pas pour les peuples que d'autre avenir que dans l'union* ». L'instabilité géopolitique de la Guerre Froide et les tensions fortes menaçant la paix ont permis à Jean Monnet d'élaborer un premier projet européen conséquent : la CECA. Rendue publique lors de la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, le 9 mai 1950, la Communauté européenne du charbon et de l'acier marque l'acte de naissance de la construction européenne.

De plus, si l'Europe s'est formée progressivement sur la mise en commun de secteurs stratégiques, l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954 a permis à Jean Monnet de défendre la nécessité d'une union beaucoup plus ambitieuse. En créant le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, Jean Monnet aura un rôle prépondérant dans l'intégration européenne à travers la création du marché commun et d'EURATOM, « *les enfants de Jean Monnet* » selon Paul-Henri Spaak, également père fondateur de l'Europe.

En œuvrant pour les intérêts communs des peuples européens, Jean Monnet a reçu le titre de « *Citoyen de l'Europe* » par le Conseil européen en 1976. Œuvrant dans l'ombre et peu connu du grand public, Jean Monnet est incontestablement un acteur majeur de l'intégration européenne.

« Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des Hommes »

Certains historiens datent les débuts du processus d'intégration européenne le 9 mai 1950, date de la Déclaration Schuman. L'abondance des propositions au lendemain de l'après-guerre est la conséquence de trois éléments déterminants : la coupure est-ouest et la menace soviétique, les nécessités de reconstruction ainsi que la volonté de construire l'Europe de la Paix.

La période de l'immédiate après-guerre a été riche d'un foisonnement d'initiatives dont le point d'orgue reste la création du Conseil de l'Europe, en 1949.

Une série de circonstances a favorisé l'émergence du projet initié par Jean Monnet et porté par Robert Schuman.

Dans l'entreprise de la re-création d'un Etat allemand, quatre ans après le Reich, la France souhaite restaurer son autorité, et la Ruhr va être rendue à l'Allemagne. La France veut alors obtenir une garantie contre un risque éventuel de menace allemande.

Jean Monnet, à la fois dans la stratégie et dans la méthode, propose, d'abord, la mise en commun de l'ensemble de la production de charbon et d'acier, sous la direction d'une instance supranationale : la Haute Autorité. La France a un droit de regard sur la Rhur, en valorisant la complémentarité avec la sidérurgie présente en Lorraine.

Ce projet est important car il est à la fois un geste de réconciliation et il pose les bases d'une véritable construction européenne.

La méthode utilisée par Jean Monnet est tout autant originale puisque ce projet va rompre avec la conception politique et diplomatique, respectueuse de la souveraineté des Etats, sans toutefois, épouser les thèses fédéralistes.

En 1950, il déclare : « *La coopération entre les nations ne résout rien. Il faut chercher une fusion des intérêts des peuples européens, et non pas seulement le maintien de l'équilibre de leurs intérêts.* ». C'est le fonctionnalisme qui est mis en avant, c'est-à-dire qu'il s'agit là de rendre supportable à l'Etat, le dessaisissement de sa souveraineté par une progressivité de transferts des compétences, transferts qui petit-à-petit augmentent.

Ces progressivités obéissent à deux compétences : que le domaine choisi soit stratégique pour les Etats, et qu'il puisse s'élargir par lui-même pour garantir à l'organe supranational un accroissement continu de ces pouvoirs et de ces compétences.

Ces intuitions remarquables de Jean Monnet n'auraient pas abouti sans l'action de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, qui, en tant que Lorrain, avait une double culture : française et allemande. Il est l'Homme politique qui va endosser politiquement le projet, convaincre Georges Bidault (Premier ministre), et recueillir l'approbation de Konrad Adenauer (chancelier allemand). Le matin du 9 mai 1950, en Conseil des Ministres, il présente la déclaration rédigée par Jean Monnet, et dans l'après-midi, il déclare à la presse, au Quai d'Orsay : « *C'est un saut dans l'inconnu.* »

Le retentissement international est exceptionnel et les pays voisins vont se joindre au projet, à l'exception du Royaume-Uni qui refuse l'idée d'une autorité supranationale. Il y a alors la mise en place d'un « carré institutionnel » : =} Le traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier est signé en 1951 par l'Europe des 6 Etats et entre en vigueur en 1952.

En l'espèce, le charbon et l'acier vont circuler librement dans la communauté, sans droits de douane, ni contingent, c'est-à-dire qu'un Etat ne peut pas fixer un plafond aux importations et exportations. Les prévisions qui trouvent leur origine dans le plan CECA sont la fixation des objectifs de production, la publication des tarifs des produits, ainsi que l'assurance des droits des travailleurs.

=} La Haute Autorité, organe supranational essentiellement à rôle de proposition, est instaurée dès août 1952 au Luxembourg. Le premier président sera Jean Monnet.

=} Conseil Spécial des Ministres représentant les gouvernements.

=} Cour de justice, composée de sept juges, chargés de trancher les litiges.

Suite à ces différentes avancées, la vision fonctionnaliste de Jean Monnet est pleinement réalisée. En effet, elle ouvre de réelles compétences d'élargissement ainsi que la mise en place d'un organe exécutif de nature supranationale.

Nouhaila Sama et Isabelle Rossard
Stagiaires à la Maison de l'Europe Provence



La conférence sur l'avenir de l'Europe

Qu'est-ce que la conférence sur l'avenir de l'Europe ?

La conférence sur l'avenir de l'Europe est un organe politique en préparation depuis près de deux ans. Elle est pilotée par la Commission européenne et le Parlement européen.

C'est le 10 mars 2021 qu'a eu lieu la signature de cette conférence lancée cette année. La signature se caractérise comme étant une déclaration commune entre les institutions européennes qui en précise les grandes lignes. Cette déclaration commune a été signée respectivement par les présidents des trois institutions : la Commission, le Conseil et le Parlement.

Reportée en raison de la crise sanitaire que nous traversons, il a fallu finalement deux ans afin de voir ce projet se concrétiser.

Quels sont les objectifs de cette conférence ?

Dans les discours de chaque président des trois institutions, l'ambition était de faire en sorte de donner aux Européens *"leur mot à dire sur ce qu'ils attendent de l'Union européenne"* et *"un rôle accru pour (...) façonner les politiques et ambitions futures de l'Union"*.

En d'autres termes, cette conférence prenant la forme ouverte de démocratie délibérative, propose aux citoyens des 27 Etats membres d'exprimer leurs attentes quant à l'Union européenne. Tout cela par le biais d'une plateforme numérique multilingue.

Le coup d'envoi politique a lieu ce 9 mai 2021, à l'occasion de la fête de l'Europe, au siège du Parlement européen à Strasbourg.

Amelia Belkelfa et Thomas Bell
Stagiaires à la Maison de l'Europe Provence



Comprendre le Portugal

Le Portugal est un pays paradoxal. Pour nous, Français, c'est un petit pays de 10 millions d'habitants, pas vraiment riche... Mais la langue portugaise est la 7e langue parlée au monde (et la 3e pour les langues d'origine européenne après l'espagnol et l'anglais). Le Portugal a été le premier Etat européen à fonder un empire colonial mondial qui a duré de 1415 à 2002. Ce paradoxe se retrouve au sein du monde lusophone : les Portugais ne représentent que 3,5 % des populations qui parlent portugais. Nous allons essayer de comprendre comment la géographie et l'histoire contribuent à expliquer cette situation.

VOCATION OCÉANIQUE

Géographiquement, le Portugal est la façade occidentale de la Péninsule Ibérique, tournée vers l'Océan Atlantique. Le climat est océanique au nord et méditerranéen au sud mais il n'y a pas de débouché sur la Mer Méditerranée. La puissante Espagne l'isole du reste de l'Europe. La vocation de ce pays est maritime et, encore plus atlantique.

UN DES PLUS ANCIENS ETATS NATIONAUX DU MONDE

Historiquement, les Portugais sont les héritiers des Lusitaniens, indigènes préceltiques, dominés par les Celtes avant de s'en émanciper pour être finalement conquis par les Romains au IIe siècle av. JC. Après la domination germanique des Suèves puis des Wisigoths, arrive la conquête arabe au VIIIe siècle. La « Reconquista » chrétienne va commencer dès le IXe siècle par le nord et se terminera, pour le Portugal, par la reprise de l'Algarve au XIIIe siècle. Le royaume du Portugal se forme au XIIe siècle. Il est considéré comme l'un des plus anciens Etats nationaux du monde car il s'est constitué dès le départ sur la base de la langue portugaise. Cette langue est issue de la déformation du latin parlée dans le N.O. de l'Espagne. Le galicien s'en est détaché à partir du XVe siècle mais en reste très proche.

UN EMPIRE MONDIAL

Alors que la domination ottomane ferme la route de l'Inde à l'est, les Portugais commencent à installer des comptoirs sur le littoral marocain au XVe siècle. Le célèbre prince Henri le Navigateur (qui n'a jamais navigué personnellement !) lance des expéditions de plus en plus lointaines pour aller vers l'Afrique dans l'espoir de la contourner par le sud pour arriver en Inde. C'est ainsi que Vasco de Gama parvient en Inde en 1498. Contrairement à Christophe Collomb, il ne découvre rien mais son voyage est un succès commercial : les Portugais vont contrôler la route de l'Inde ! Ils constituent un empire maritime en installant des comptoirs en Afrique, en Inde, en Indonésie, en Malaisie et jusqu'en Chine... Ils dominent ainsi l'Océan Indien au XVIe siècle, ce qui ne les empêche pas de concurrencer les Espagnols en Amérique du Sud en s'installant au Brésil. Le Portugal est alors le pays le plus riche et le plus moderne d'Europe. C'est aussi le temps de la Renaissance portugaise : le soldat-poète Luis de Camoes compose « Les Lusitades » (1572), poème épique qui glorifie l'épopée de la nation portugaise à son apogée. Ce chef-d'œuvre s'identifie tellement à l'histoire du pays que le Portugal a fixé sa fête nationale à la date anniversaire de la mort de son auteur (10 juin 1582).

SOUBRESAITS

Mais le Portugal va connaître un échec dramatique en tentant de conquérir le Maroc qui est soutenu par l'Empire Ottoman : en 1578, son armée est détruite et son roi tué. C'est la fin de l'expansion portugaise. Le Portugal va même être associé à l'Espagne de 1580 à 1640. Il retrouve son indépendance et se rapproche de l'Angleterre. Il est envahi par les armées napoléoniennes en 1807 et son roi doit se réfugier au Brésil. Le souverain portugais rentre en 1821 mais le Brésil a compris la faiblesse de son colonisateur et proclame son indépendance en 1822. Le pays est très perturbé au XIXe siècle ; la monarchie est renversée en 1910. Un coup d'Etat militaire a lieu en 1926, ce qui permet à Antonio Salazar de devenir Président du Conseil en 1932. Il élimine les dirigeants militaires et instaure une dictature proche du fascisme. Il refuse la décolonisation en arguant que le Portugal n'a pas de colonies mais seulement des provinces d'outre-mer... Les colonies portugaises d'Afrique (Angola, Guinée-Bissau, Mozambique...) se révoltent à partir de 1961 et le Portugal s'enfonce dans la guerre coloniale. De nombreux Portugais s'exilent alors pour fuir la pauvreté et la guerre, ce qui fait que la diaspora portugaise est l'une des plus importantes du monde

Il y a ainsi 1,5 million de personnes d'origine portugaise actuellement en France et les Portugais représentent 16% de la population du Luxembourg. En 1974, un coup d'Etat militaire renverse le régime salazariste : c'est la « Révolution des œillets » qui démocratise le pays et reconnaît l'indépendance des colonies. Le Portugal est ainsi le dernier Etat européen à renoncer à la colonisation. Mario Soares, Premier Ministre en 1976 et Président de la République de 1986 à 1996 symbolise le renouveau du Portugal. Le Portugal rejoint le Conseil de l'Europe en 1976 puis l'Union européenne en 1986. Et aujourd'hui encore, grâce aux îles atlantiques des Açores et de Madère, le Portugal possède le 11e espace maritime mondial en tant que zone économique exclusive, alors que sa population est au 89e rang et sa superficie terrestre au 111e rang. C'est la manifestation toujours vivante de ce qu'a écrit l'historien portugais Jaime Cortesao (1884-1960) :

«L'histoire portugaise peut se résumer en une série d'efforts pour la mise à profit des possibilités atlantiques du territoire.»



Alain-Pierre Merger